

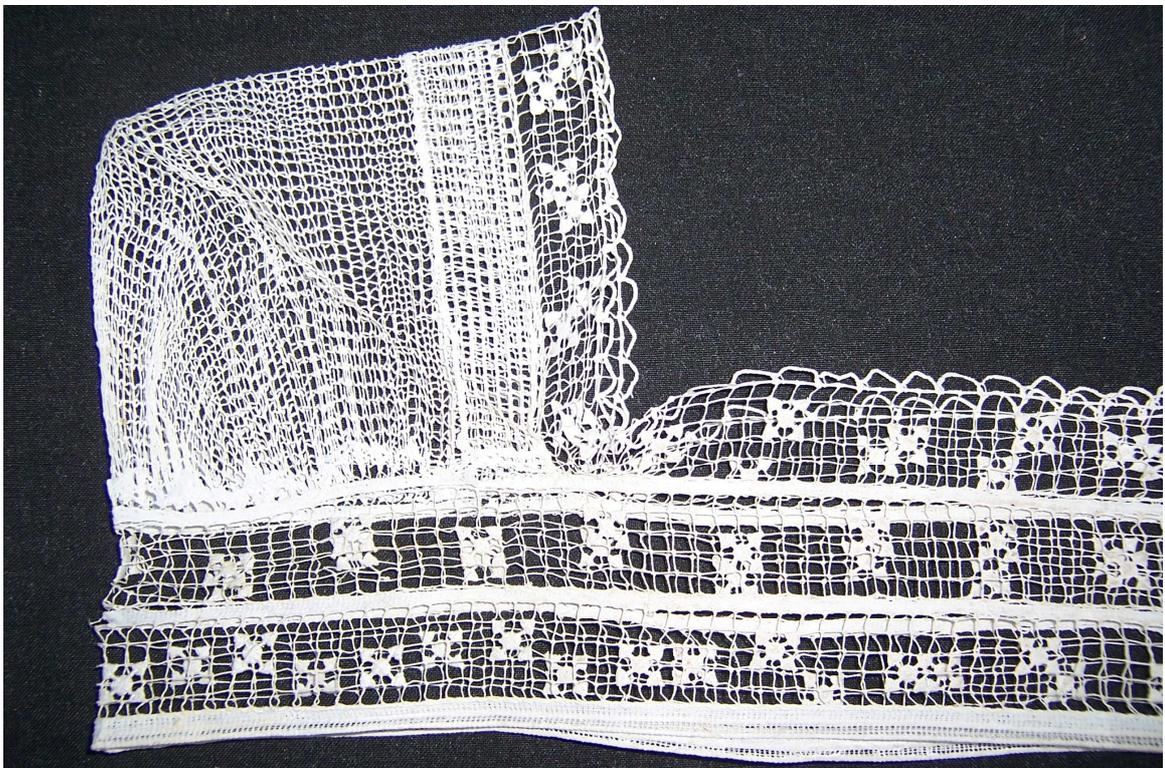
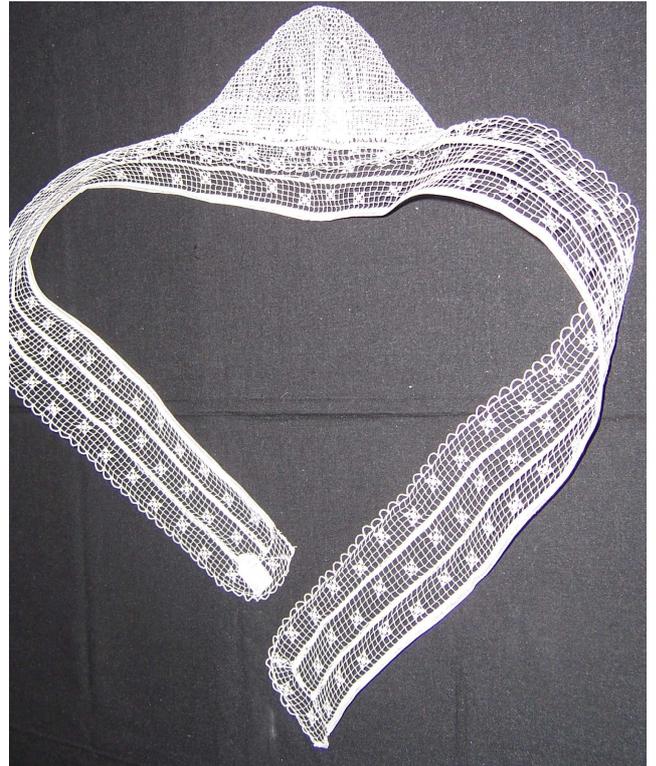
COLLECTAGE (1)

Un premier collectage chez Frédéric Raffray d'Yffiniac (22) permet de décrire les composantes de cette coiffe qui selon les auteurs auraient trois appellations différentes : « Catiole », « Surdos », « Ailes-de-pigeon » et même, pour certains, « Brancard ».

Vincent Roussel nous dit : « *On peut considérer la coiffe de Quintin et Plaintel comme une variante évoluée de la coiffe à grandes ailes de Saint-Brieuc, à laquelle par ailleurs on peut aussi rattacher le **dalais**, l'autre variante évoluée du Penthièvre-Est (pays de Pléneuf) ».*

Cette coiffe est composée :

- **de deux grandes ailes** d'une longueur totale de 152 cm sur 10 cm de large. Elles sont réalisées à partir de trois bandes de filet brodé et rassemblées par des lacets de coton fixés en point de surjet.
- **d'un bonnet en tulle** de 25 cm de large.



On remarque ici que la troisième bande de filet contourne le bas du bonnet avec une finition au crochet. La partie avant de la coiffe est gansée par une bande de tulle ou de gaze renforcée sur son bord extérieur.